

CERTIFICAT D'AGRÉMENT D'UN MODÈLE DE COLIS

L'Autorité compétente française,

Vu l'article L. 595-1 du code l'environnement ;

Vu la demande présentée par la société **ORANO NPS** par la lettre **COR-21-000208-032** du 6 mai 2021 ;

Vu le dossier de sûreté **ORANO NPS** DOS-18-006566 version 4.0 du 6 mai 2021 ;

Certifie que le modèle de colis constitué par l'emballage **TN-MTR** décrit dans l'annexe 0 à l'indice ak et :

- chargé d'éléments MTR, irradiés ou non, placés dans un panier MTR-52SV2, tels que décrits en annexe 9 à l'indice ak, est conforme en tant que modèle de colis de type B(U) chargé de matières fissiles ;
- vidé, contaminé ou non, muni ou non de ses aménagements internes, est conforme en tant que modèle de colis de type B(U),

aux prescriptions des règlements et accords ci-après énumérés :

- règlement de transport des matières radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique, collection Normes de sécurité N° SSR-6, édition de 2012 ;
- accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ;
- règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) ;
- code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG de l'OMI) ;
- arrêté du 23 novembre 1987 modifié relatif à la sécurité des navires et notamment la division 411 du règlement annexé (dit « arrêté RSN ») ;
- arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif au transport des marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »).

Le présent certificat ne dispense pas l'expéditeur d'observer les prescriptions établies par les autorités des pays à travers ou vers le territoire desquels le colis sera transporté.

La validité du présent certificat expire le **31 mars 2026**.

Numéro d'enregistrement : **CODEP-DTS-2021-023909**

Fait à Montrouge, le **27 mai 2021**

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
le directeur du transport et des sources,

Signé par

Fabien FÉRON

RÉCAPITULATIF DES ÉMISSIONS DU CERTIFICAT

Émission	Expiration	Type d'émission et modifications apportées	Autorité	Cote du certificat	Indice de révision																		
					Corps	t	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
26/02/16	28/02/21	Prorogation et extension	ASN	F/357/B(U)F-96	Eac	-	ac	ac	ac	ac	ac	ac	-	-	-	ac	ac	-	-	ac	ac	-	-
07/07/16	28/02/21	Extension	ASN	F/357/B(U)-96	Ead	-	ad	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ad	-	-	-
07/12/17	28/02/21	Extension	ASN	F/357/B(U)-96	Eae	-	ad	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ae	-	-	-
31/07/18	28/02/21	Extension	ASN	F/357/B(U)F-96	Eaf	-	af	-	-	-	-	-	-	-	-	af	-	-	-	-	-	-	-
22/11/18	28/02/21	Extension	ASN	F/357/B(U)-96	Eag	-	ag	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ag	-
22/11/18	28/02/21	Extension	ASN	F/357/B(U)-96	Eah	-	ah	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ah
18/03/21	31/03/26	Prorogation	ASN	F/357/B(U)F-96	Fai	-	ai	ai	ai	ai	ai	ai	-	-	-	ai	-	-	-	-	-	-	-
18/03/21	31/03/26	Prorogation	ASN	F/357/B(U)-96	Faj	-	aj	-	-	-	-	-	-	-	-	-	aj	-	-	-	-	-	-
27/05/21	31/03/26	Extension	ASN	F/357/B(U)F-96	Fak	-	ak	-	-	-	-	-	-	-	-	ak	-	-	-	-	-	-	-